

COMMUNE DE RENAISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : 15 avril 2024

**Objet : Budget Général : décision modificative n°1 de l'exercice 2024
N° 2024-04-15/01**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois d'avril, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 19 Votants : 21

Étaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE, Marie-Françoise DESORMIERE et Céline JANDARD.

Absent : Monsieur Salim DJELLAB.

Absents excusés : Mmes Carole SYLVESTRE et Magali RAMIREZ.

Procurations : Mme Carole SYLVESTRE à Mme Séverine BESSON et Mme Magali RAMIREZ à Mme Aurélie SIVET.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 avril 2024

Secrétaire de séance : Mme Béatrice DESPIERRE.

Madame Sylvie GALLAND, Adjointe au Maire déléguée aux Finances et au Personnel, présente le projet de décision modificative n°1 du budget général.

Les ajustements proposés portent sur :

Recettes réelles de fonctionnement :

- Recettes fiscales supplémentaires : + 15 000€ (taxes foncières)
- Complément à la dotation globale de fonctionnement : + 3 900 €

Dépenses réelles de fonctionnement :

- Un ajustement à la baisse des fournitures de petits équipements : - 1 100 €.

Dépenses réelles d'investissement :

- Une avance de trésorerie remboursable au profit du budget annexe « Locations immobilières » pour financer l'acquisition de l'ensemble immobilier situé au 155 rue Robert Barathon à la SCI Clos des Brosses et des travaux pour un total de 750 000 €.
- Opération 342 « Défense incendie » : achat d'un poteau incendie route de Pouilly pour 3 200 € (à la suite d'un sinistre).

Recettes réelles d'investissement :

- Un ajustement de FCTVA : + 30 200 €
- Le remboursement de l'avance de trésorerie par le budget annexe « Locations immobilières » de 750 000 €.

Opérations d'ordre budgétaires :

- Une dotation complémentaire d'amortissements de 22 200 € (ajustements des crédits ouverts au budget primitif pour prendre en compte le prorata temporis)

- La constitution de provisions pour dépréciation des comptes de tiers (600 €), pour des charges de personnels au titre des jours posés sur le compte épargne temps par les agents communaux (26 400 €) et pour risques de litiges (2 000 €). Il s'agit d'opérations d'ordre budgétaires entre sections.
- Une régularisation d'imputation comptable dans le cadre de la mise à jour de l'état de l'actif par une écriture d'ordre budgétaire au sein de la section d'investissement (130 980 €).
- L'équilibre est réalisé par une baisse du virement à la section d'investissement de 31 000 €.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu la délibération N° 2024-02-05/11 du Conseil municipal du 5 février 2024 approuvant le budget primitif 2024 du budget général ;

Considérant les ajustements proposés ci-dessus, la décision modificative n°1 est en équilibre avec une section de fonctionnement à 18 900 € et une section d'investissement à 911 180 €.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte la décision modificative n°1 de l'exercice 2024 du budget Général au niveau des chapitres en section de fonctionnement et au niveau des chapitres - opérations en section d'investissement telle qu'elle est détaillée ci-après :

Section de fonctionnement :

RECETTES	Budget Primitif 2024	Décision modificative n°1	Budget 2024 après DM
70 - Produits services, domaine et ventes diverses	135 190,00		135 190,00
013 - Atténuations de charges	27 494,24		27 494,24
73 - Impôts et taxes	1 987 000,00	15 000,00	2 002 000,00
74 - Dotations et participations	458 370,00	3 900,00	462 270,00
75 - Autres produits de gestion courante	171 995,00		171 995,00
76 - Produits financiers	5,00		5,00
77 - Produits exceptionnels			
Recettes réelles de fonctionnement	2 780 054,24	18 900,00	2 780 054,24
042 - Opérations d'ordre	2 600,00		2 600,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	592 345,76		592 345,76
Total des recettes de fonctionnement	3 375 000,00	18 900,00	3 393 900,00

DEPENSES	Budget Primitif 2024	Décision modificative n°1	Budget 2024 après DM
011 - Charges à caractère général	967 000,00	- 1 100,00	965 900,00
012 - Charges de personnels	1 335 000,00		
014 - Atténuations de produits	20 000,00		
65 - Autres charges de gestion courante	186 000,00		
66 - Charges financières	35 000,00		
67 - Charges exceptionnelles	500,00		

<i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>	2 543 500,00	- 1 100,00	2 542 400,00
042 - Opérations d'ordre	181 500,00	51 000,00	232 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	650 000,00	-31 000,00	619 000,00
<i>Total des dépenses de fonctionnement</i>	3 375 000,00	18 900,00	3 393 900,00

Section d'investissement :

DEPENSES

Chapitre - Opérations	Libellé chapitre	Budget primitif 2024	Décision modificative n°1	Budget 2024 après DM
282	Réserves foncières diverses	80 000,00		80 000,00
295	Eglise	45 318,10		45 318,10
296	Ecoles et activités périscolaires	25 000,00		25 000,00
297	Autres bâtiments et cimetière	68 804,51		68 804,51
313	Centre technique municipal	35 000,00		35 000,00
316	Mobiliers urbains	22 000,00		22 000,00
317	Voirie communale et rurale	272 637,77		272 637,77
321	Bâtiment mairie	5 618,40		5 618,40
335	Salle de loisirs et culturelle La Parenthèse	19 400,00		19 400,00
336	Complexe sportif	64 698,14		64 698,14
342	Défense incendie	6 703,87	3 200,00	9 903,87
346	Maison des associations	8 000,00		8 000,00
351	Aménagement ALSH	1 351 950,25		1 351 950,25
352	Extension restaurant scolaire	511 623,76		511 623,76
357	Aménagement sécuritaire route de St Romain	154 275,00		154 275,00
360	Agrandissement de la salle ERA	160 000,00	47 000,00	207 000,00
361	Installation d'un système de vidéosurveillance publique	80 000,00		80 000,00
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	16 520,00		16 520,00
Chap. 204	Subventions d'investissement versées	219 106,45		219 106,45
Chap. 21	Immobilisations corporelles	1 500,00		1 500,00
Chap. 27	Autres immobilisations financières	800,00	750 000,00	750 800,00
Chap. 16	Remboursement du capital de la dette	85 200,00		85 200,00
	<i>Sous total opérations réelles</i>	3 234 156,25	800 200,00	3 884 038,15
Chap. 040	Opération d'ordre entre sections	2 600,00		2 600,00
Chap. 041	Opération d'ordre dans la section d'investissement	2 400,00	130 980,00	133 380,00
	<i>Total des dépenses d'investissement</i>	3 239 156,25	931 180,00	4 020 018,15

RECETTES

Chapitre - Opérations	Libellé chapitre	Budget primitif 2024	Décision modificative n°1	Budget 2024 après DM
295	Eglise	7 000,00		7 000,00
296	Ecoles et activités périscolaires	3 200,00		3 200,00
297	Autres bâtiments et cimetière	1 700,00		1 700,00
317	Voirie communale et rurale	35 400,00		35 400,00
321	Bâtiment mairie	1 350,00		1 350,00
336	Complexe sportif	72 089,00		72 089,00
351	Aménagement ALSH	40 000,00		40 000,00
352	Extension restaurant scolaire	279 764,00		279 764,00
	Autres Subventions d'investissement reçues	48 186,21		48 186,21
Chap.13	Total subventions d'investissement reçues	488 689,21	0,00	488 689,21
Chap. 024	Cessions	56 350,00		56 350,00
Chap. 10	Dotations	354 476,56	30 200,00	385 476,56
Chap. 16	Emprunts	0,00		0,00
Chap. 27	Autres immobilisations financières	0,00	750 000,00	750 000,00
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	650 000,00	-31 000,00	619 000,00
Chap. 040	Opération d'ordre entre sections	181 500,00	51 000,00	232 500,00
Chap. 041	Opération d'ordre dans la section d'investissement	2 400,00	130 980,00	133 380,00
Chap. 001	Résultat d'investissement reporté	1 505 740,48		
	Total des recettes d'investissement	3 239 156,25	931 180,00	4 170 336,25

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Renaison, le 17 avril 2024

Le Maire,
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20240415-2024-04-15_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024
Publication : 19/04/2024

Le Maire, Laurent BELUZE